

L'Etoile de la Mer

« Ô vous qui flotez sur les eaux agitées de la vaste mer
... levez les yeux vers l'étoile, invoquez Marie. »

(Saint Bernard de Clairvaux)



Le Sacré-Cœur et le Saint Sacrifice de la Messe

CES DEUX DERNIERS MOIS nous auront permis de saisir avec une plus grande acuité l'importance et la nécessité de la Messe et de la réception des sacrements. La communion de désir est déjà quelque chose de très grand et de très saint, mais qu'est-ce en comparaison de la communion réelle au Corps et au Sang de Notre Seigneur ?

De même que Jésus est né de Marie dans l'étable de Bethléem, ainsi il naît tous les jours sacramentellement entre les mains du prêtre, à la messe, au moment de la consécration. Oui, par la vertu des paroles sacrées, le prêtre change le pain et le vin au Corps et au Sang de Jésus-Christ; il commande à Jésus de venir du ciel sur l'autel, et ce Cœur doux et humble obéit, sans jamais résister. Ainsi donc le Sacré-Cœur se trouve perpétuellement au milieu de nous, et c'est au Saint Sacrifice de la Messe que nous en sommes redevables.

Réjouissons-nous en voyant naître dans nos églises, à la Messe, le Fils de Dieu, pressé par son Cœur miséricordieux. C'est le Bon Pasteur qui vient sauver ses brebis de la mort, en donnant pour leur salut sa vie sacramentelle. C'est l'Agneau de Dieu qui vient s'immoler de nouveau, pour nous obtenir la grâce divine, pour être notre libérateur, notre lumière, et même notre nourriture.

Abbé Michel Rebougeon

N° 652 – Juin 2020

Prix de revient : 0,60 €

Bulletin du Prieuré Saint-Maximin de Toulon

Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

Monseigneur Marcel Lefebvre : défenseur de la Messe, du sacerdoce et de la Foi

AU CONCILE VATICAN II, M^{gr} Lefebvre devient rapidement la bête noire des Pères libéraux. Lorsque le pape Paul VI, qui a succédé à Jean XXIII, parle en 1965 de nommer l'ex-évêque de Tulle membre d'une commission *ad hoc* de quatre pères pour résoudre le problème du schéma sur la liberté religieuse, un vent de panique souffle parmi les cardinaux libéraux, qui supplient le pape de n'en rien faire. « Je fus le seul éliminé, dira M^{gr} Lefebvre dans un sourire, mes interventions sur ce sujet au Concile et mon appartenance au *Coetus* les effrayaient ».

Au cours d'une réunion à Rome, les autres évêques spiritains lui reprochent ses interventions « si contraires à l'orientation de l'épiscopat français », et faites en sa qualité de Supérieur général de la congrégation du Saint-Esprit. Il leur répond : « Je n'oblige personne à penser comme moi, mais je parle comme je pense. »

Avec le recul des années, Marcel Lefebvre fera le bilan du concile : « Comme l'a dit le cardinal Suenens, Vatican II a été 1789 dans l'Église. Or, avec les textes préparatoires, le concile s'apprêtait à être une lumière pour l'Église, qui aurait dissipé durablement les erreurs répandues

en son sein. Mais au lieu de cela nous avons assisté à la révolution dans l'Église, au mariage adultère de l'Église avec les idées libérales ».

Au bout de six années à la tête des Pères du Saint-Esprit, pendant lesquelles il a tenté de rétablir l'esprit religieux et la saine doctrine dans sa congrégation, M^{gr} Lefebvre démissionne de sa charge en 1968.

Depuis longtemps, il est sollicité par des jeunes gens qui aspirent au sacerdoce, mais ne trouvent aucun séminaire ayant gardé l'esprit romain. Il a eu beau en envoyer une vingtaine à Rome, l'expérience s'est avérée désastreuse. En 1968, le drapeau rouge flotte sur le Séminaire français !

Devant la dégradation de l'idéal sacerdotal qu'il constate depuis 1960, il lui semble qu'il doit s'en-



gager personnellement et transmettre l'héritage reçu au Séminaire français. Désormais libéré de toute fonction importante, il répond aux claires dispositions de la Providence : d'abord en envoyant des candidats à l'université de Fribourg, en Suisse, où la formation est encore sérieuse, puis en fondant lui-même un séminaire traditionnel.

Le 6 juin 1969, il obtient de l'évêque du lieu la permission d'ouvrir en cette ville un séminaire international. Le 13 octobre neuf candidats y entrent : ils suivent les cours de philosophie et de théologie à l'université et mènent la vie commune dans une maison louée, rue de la Vignettaz.

Le mois suivant, M^{sr} Lefebvre expose à ses séminaristes son projet d'une société de vie commune sans vœux, qui leur éviterait, après leur ordination, de se retrouver dispersés dans les diocèses, à la merci de supérieurs imbus des doctrines nouvelles, alors que souffle partout le vent de la révolution. Le 1^{er} novembre 1970, l'évêque de Fribourg approuve les statuts de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X et érige celle-ci dans son diocèse comme Pieuse Union.

La même année 1970 voit les débuts, à Écône en Valais, du Séminaire international Saint-Pie X, où la vie liturgique et l'enseignement selon saint Thomas d'Aquin se développent en conformité avec les directives constantes des papes.

La Fraternité place au cœur de la formation des futurs prêtres la dévotion au Saint Sacrifice

de la Messe et sa digne célébration selon le rite traditionnel codifié par le pape saint Pie V. La Fraternité n'est pas une société contemplative, mais une société « essentiellement apostolique parce que le sacrifice de la messe l'est aussi » (*Statuts*). Fort de son expérience africaine et des fruits merveilleux de la messe, l'archevêque est convaincu que « la messe est le cœur de la théologie, de la pastorale et de la vie de l'Église. » C'est dans cette réalité à la fois temporelle et éternelle du sacrifice de l'autel que se réalisent l'achèvement des mystères de l'Incarnation et de la Rédemption, le rachat des âmes, la transformation spirituelle, morale et même physique de la société.

Le prêtre, par le caractère du sacrement de l'ordre qui est imprimé en son âme, est un autre Christ, qui trouve dans l'offrande quotidienne du Saint Sacrifice sa toute première activité apostolique et l'incitation quotidienne à l'immolation de lui-même, condition de sa sanctification. Pour cette raison, la Fraternité a pour premier but la formation de prêtres et est placée sous le patronage de saint Pie X, parce que le souci primordial de ce saint pape a été la formation du clergé à l'intégrité de la doctrine et à la sainteté des mœurs.

La rapide expansion géographique de la Fraternité en Angleterre, en France et aux États-Unis d'Amérique, ainsi que l'afflux de candidats au sacerdoce, renforcent M^{sr} Lefebvre dans la conviction que son œuvre sert l'Église en sauvant le sacerdoce catholique.

Malgré les condamnations romaines qui le frappent douloureusement, lui et sa Fraternité, parce qu'il refuse d'appliquer la réforme liturgique, M^{sr} Lefebvre persiste : « Obéir, dit-il, ce serait collaborer à la destruction de l'Église. » Il poursuit son but premier : former des prêtres zélés pour la vraie doctrine et la sanctification des âmes. Outre Écône, il fonde un séminaire aux États-Unis (1974), un autre en Suisse alémanique (1975), qui sera déplacé en Allemagne (1977), un quatrième en Argentine (1979), un cinquième en France (1986) et un sixième en Australie (1986).

Le fondateur, qui est aussi le premier Supérieur général, réunit ses prêtres en retraites annuelles, il leur explique que les prières où ils mènent en commun une vie de prière, d'étude et d'apostolat,

sont des bastions d'où ils doivent rayonner alentour dans des champs d'apostolat variés. Auprès de ces prières, la Fraternité établit des chapelles et des missions, mais aussi des écoles primaires et secondaires. Les prêtres sont aidés dans leur travail par les frères de la Fraternité.

Grâce à deux de ses sœurs religieuses, M^{sr} Lefebvre fonde successivement la société des Sœurs de la Fraternité Saint-Pie X et un Carmel, qui bientôt essaïmera (Belgique, France, Suisse, États-Unis).

Des instituts de religieuses, soit enseignantes, soit hospitalières, joignent leurs travaux à ceux des prêtres de la Fraternité, tandis que des sociétés de prêtres ou de religieux fondées avec les encouragements de M^{sr} Lefebvre, communautés bénédictine, capucine ou dominicaine se tournent vers lui.

L'archevêque parcourt le monde pour prêcher la foi pure et intègre, soutenir les familles, encourager les fidèles. Il confère également le sacrement de confirmation malgré le fréquent mécontentement des évêques locaux.

À l'âge de 77 ans, en 1982, il résigne ses fonctions de Supérieur général de la Fraternité et en laisse le gouvernement à son successeur, l'abbé Franz Schmidberger. Longtemps il espère que tel ou tel évêque assurera après lui les confirmations et surtout les ordinations sacerdotales, ou plus durablement, que Rome reconnaîtra à nouveau la Fraternité Saint-Pie X en lui donnant un statut canonique adapté : une suffisante liberté d'action par rapport aux diocèses, et la concession d'au moins un évêque, membre de la Fraternité, pour conférer les saints ordres.

Mais ses efforts en ce sens auprès des autorités romaines échouent au mois de mai 1988. Vu son grand âge, et ne voulant pas laisser orphelins des centaines de séminaristes et des milliers de fidèles, il ne lui reste plus qu'à consacrer lui-même quatre évêques, malgré l'opposition de Jean-Paul II. Le 30 juin 1988 à Écône, avec M^{sr} de Castro Mayer, il sacre ses successeurs dans l'épiscopat.

Acceptant d'encourir injustement la peine d'excommunication, il estime que la situation de nécessité des fidèles, causée par le modernisme des autorités ecclésiastiques les plus élevées, légitime son acte, qu'il appelle « une opération survie ».

C'est dans la plus parfaite paix d'âme qu'il s'éteint le 25 mars 1991.

(tiré du site de la Fraternité : fsspx.org)



Saint Pie V (Le Greco, c. 1600)

APPEL

POUR L'ÉGLISE ET POUR LE MONDE

aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté

MGR VIGANÒ est à l'initiative d'un appel publié en différentes langues et dont voici la version française.

Voici les évêques signataires :

Cardinal Gerhard Müller, archevêque, ancien préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi;

Cardinal Janis Pujats, archevêque émérite de Riga (Lettonie);

Cardinal Joseph Zen Ze-kium, évêque émérite de Hong-Kong;

Mgr Carlo Maria Viganò, archevêque, ancien nonce apostolique, **rédacteur principal**,

Mgr Thomas Peta, archevêque métropolitain d'Astana (Kazakhstan)

Mgr Luigi Negri, archevêque émérite de Ferrara-Comacchio (Italie);

Mgr Jan Pawel Lenga, archevêque émérite de Karaganda (Kazakhstan);

Mgr René Henry Gracida, évêque émérite de Corpus Christi (Texas)

Mgr Athanasius Schneider, évêque auxiliaire d'Astana (Kazakhstan);

Mgr Andreas Laun, évêque auxiliaire de Salzburg (Autriche).



EN CE TEMPS de très grave crise, nous, Pasteurs de l'Église Catholique, en vertu de notre mandat, considérons comme notre devoir sacré de lancer un Appel à nos Confrères dans l'Épiscopat, au Clergé, aux Religieux, au Peuple de Dieu et à tous les hommes de bonne volonté. Cet Appel est également signé par des intellectuels, des médecins, des avocats, des journalistes et des professionnels, qui en partagent le contenu. Il est ouvert à la signature de ceux qui voudront en partager le contenu.

Les faits ont montré que, sous prétexte de l'épidémie de Covid-19, en bien des cas les droits inaliénables des citoyens ont été violés, en limitant d'une manière disproportionnée et injustifiée leurs libertés fondamentales, y compris l'exercice de la liberté de culte, d'expression et de mouvement. La santé publique ne doit pas et ne peut pas devenir une excuse pour bafouer les

droits de millions de personnes dans le monde, et encore moins pour exonérer l'autorité civile de son devoir d'agir avec sagesse pour le bien commun; cela est d'autant plus vrai que les doutes croissent quant à l'effective contagiosité, à la dangerosité et à la résistance du virus: de nombreuses voix faisant autorité dans le monde de la science et de la médecine confirment que l'alarmisme à propos du Covid-19 amplifié par les médias ne semble absolument pas justifié.

Nous avons des raisons de croire – sur la base des données officielles relatives à l'incidence de l'épidémie, et sur celle du nombre de décès – qu'il existe des pouvoirs fort intéressés à créer la panique parmi la population dans le seul but d'imposer de façon permanente des formes de limitation inacceptables de la liberté, de contrôle des personnes, de suivi de leurs mouvements. Ces formes de limitations liberticides sont un prélude inquiétant à la création d'un **gouvernement mondial hors de tout contrôle**.

Nous croyons aussi que dans certaines situations les mesures de confinement prises, y compris la fermeture des activités commerciales, ont conduit à une crise qui a submergé des secteurs entiers de l'économie, ce qui favorise **l'ingérence des puissances étrangères**, avec des répercussions sociales et politiques graves. Ces formes d'ingénierie sociale doivent être empêchées par ceux qui ont la responsabilité du gouvernement, en adoptant des mesures pour protéger les citoyens, dont ils sont les représentants et pour les intérêts desquels ils ont l'obligation de s'engager. Il est également nécessaire d'aider la famille, cellule de base de la société, en évitant de pénaliser déraisonnablement les personnes faibles et âgées par la séparation forcée et douloureuse de leurs proches. La criminalisation des relations personnelles et sociales doit également être jugée comme une partie inacceptable du projet de ceux qui favorisent l'isolement des individus afin de mieux les manipuler et les contrôler.

Nous demandons à la communauté scientifique de veiller à ce que les soins pour le Covid-19 soient promus honnêtement pour le bien commun, en évitant scrupuleusement que des

intérêts iniques influencent les choix des gouvernements et des organismes internationaux. Il n'est pas raisonnable de pénaliser des remèdes qui se sont révélés efficaces, souvent peu coûteux, uniquement parce qu'on veut donner la priorité à des traitements ou des vaccins qui ne sont pas aussi fiables mais qui garantissent aux sociétés pharmaceutiques des bénéfices bien plus importants, qui pèsent sur la santé publique. Nous rappelons également, en tant que Pasteurs, que pour les Catholiques, il est **moralement inacceptable** de recevoir des vaccins dans lesquels du matériel provenant de fœtus avortés est utilisé.

Nous demandons également aux gouvernements de veiller afin d'éviter de la manière la plus rigoureuse toute forme de **contrôle des personnes**, à la fois par le biais de systèmes de suivi et par toute autre forme de localisation: la lutte contre le Covid-19 – aussi grave soit-il – ne doit pas être le prétexte pour approuver des projets douteux d'entités supranationales nourrissant de très forts intérêts commerciaux et politiques. En particulier, les citoyens doivent avoir la possibilité de refuser ces limitations de la liberté personnelle, sans qu'il soit imposé aucune forme de sanction à ceux qui ne veulent pas recourir aux vaccins, ni accepter des méthodes de suivi et tout autre instrument similaire. Il faut considérer également la contradiction flagrante dans laquelle se trouvent ceux qui poursuivent des politiques de réduction drastique de la population et qui se présentent en même temps comme des bienfaiteurs de l'humanité sans aucune légitimité politique ou sociale. Enfin, la responsabilité politique de ceux qui représentent le peuple ne peut absolument pas être confiée à des techniciens qui vont jusqu'à revendiquer pour eux-mêmes des formes inquiétantes d'**immunité pénale**.

Nous demandons instamment aux **médias** de s'engager activement dans une information objective qui ne pénalise pas la dissidence en recourant à des formes de censure, comme cela se produit couramment sur les réseaux sociaux, dans la presse et à la télévision. L'information correcte exige qu'un espace soit accordé aux voix qui ne sont pas alignées sur la pensée unique,

permettant aux citoyens d'évaluer consciemment la réalité, sans être indûment influencés par des interventions partisans. Une confrontation démocratique et honnête est le meilleur antidote au risque de voir imposées des **formes subtiles de dictature**, vraisemblablement pires que celles que notre société a vu naître et mourir dans un passé récent.

Enfin, nous rappelons, en tant que Pasteurs responsables du Troupeau du Christ, que l'Église revendique fermement son **autonomie dans le gouvernement, dans le culte, dans la prédication**. Cette autonomie et cette liberté sont un droit inhérent que le Seigneur Jésus-Christ lui a donné pour la poursuite de ses propres fins. Pour cette raison, en tant que Pasteurs, nous revendiquons fermement le droit de décider de manière indépendante de la célébration de la messe et des sacrements, tout comme nous exigeons une autonomie absolue dans les questions qui relèvent de notre juridiction immédiate, telles que les normes liturgiques et les méthodes d'administration de la Communion et des sacrements. L'État n'a pas le droit de s'ingérer, pour quelque raison que ce soit, dans la souveraineté de l'Église. La collaboration de l'autorité ecclésiastique, qui n'a jamais été refusée, ne peut impliquer de la part de l'autorité civile des formes d'interdiction ou de limitation du culte public ou du ministère

sacerdotal. **Les droits de Dieu et des fidèles sont la loi suprême de l'Église** à laquelle elle ne veut ni ne peut déroger. Nous demandons que les limitations à la célébration des fonctions publiques du culte soient supprimées.

Nous invitons les personnes de bonne volonté à ne pas se soustraire à leur devoir de coopérer en vue du bien commun, chacune selon son état et ses possibilités et dans l'esprit d'une sincère charité fraternelle. Cette coopération, souhaitée par l'Église, ne peut cependant être dissociée du respect de la loi naturelle, ni de la garantie des libertés des individus. Les devoirs civils auxquels les citoyens sont tenus impliquent la reconnaissance par l'État de leurs droits.

Nous sommes tous appelés à évaluer les faits actuels conformément à l'enseignement de l'Évangile. Cela implique de choisir son camp : **avec le Christ, ou contre le Christ**. Ne soyons pas intimidés ou effrayés par ceux qui nous font croire que nous sommes une minorité : le Bien est beaucoup plus répandu et puissant que ce que le monde veut nous faire croire. Nous nous trouvons en train de lutter contre un ennemi invisible, qui sépare les citoyens entre eux, les enfants des parents, les petits-enfants des grands-parents, les fidèles de leurs pasteurs, les étudiants des enseignants, les clients des vendeurs. Ne permettons pas que des siècles de civilisation chrétienne soient anéantis sous le prétexte d'un virus, en laissant s'établir une **tyrannie technologique haineuse** dans laquelle des personnes anonymes et sans visage peuvent décider du sort du monde en nous confinant dans une réalité virtuelle. Si tel est le plan auquel les puissants de la terre entendent nous plier, sachez que Jésus-Christ, Roi et Seigneur de l'Histoire, a promis que « les portes des Enfers ne prévaudront pas » (Mt 16, 18).

Confions à Dieu Tout-Puissant ceux qui gouvernent les nations, afin qu'ils les éclairent et les guident dans ces moments de grande crise. Qu'ils se souviennent que, tout comme le Seigneur jugera les Pasteurs pour le troupeau qui leur a été confié, de même Il jugera ceux qui détiennent le pouvoir et qui ont le devoir de préserver et de gouverner leurs peuples.

Prions avec foi le Seigneur pour qu'Il protège l'Église et le monde. Que la Très Sainte Vierge, Auxiliatrice des chrétiens, écrase la tête de l'ancien serpent, confonde et dérouté les plans des enfants des ténèbres.

Horaires habituels des messes

Prieuré Saint-Maximin

2221 av. de la Résistance

83000 Toulon

Téléphone 04 94 46 03 16

Semaine (en principe) :

- lundi, mardi, mercredi et vendredi : 18h30 (sauf 1^{er} vendredi du mois) ;
- samedi : 7h45 (sauf 1^{er} du mois).

Église Sainte-Philomène

125 bd Grignan, 83000 Toulon

Téléphone 04 94 46 03 16

Dimanches et fêtes : 9h30 et 18h30
sauf : Noël, Pâques, Pentecôte, Assomption et premier dimanche de juillet (se renseigner).

Semaine :

- jeudi : 18h30 ;
- 1^{ers} vendredi et samedi du mois : 18h30.

Cours Saint-Dominique, Saint-Pré, 83170 La Celle

Téléphone 04 94 69 12 24

Dimanches et fêtes : 11 heures.

Semaine :

- lundi : 7h30 ;
- mardi et jeudi : 7h15 ;
- mercredi et vendredi : 9h05 ;
- samedi : 8 heures ;
- vacances scolaires : 8 heures (se renseigner).

La situation étant tellement compliquée et changeante, nous sommes incapables de prévoir les cérémonies, conférences, kermesse et nous nous adaptons au fur et à mesure.

Nous vous préviendrons par mail ou par téléphone pour ceux qui n'ont pas d'adresse mail. Si vous ne nous l'avez pas encore donnée, n'hésitez pas !

